



# **NON À L'EXTERNALISATION DES CRÈCHES !**

**LE PERSONNEL ET SES REPRÉSENTANTS  
SONT MIS DEVANT LE FAIT ACCOMPLI !**

## **LETTRE OUVERTE À MONSIEUR LE MAIRE**

Une fois de plus, la direction de la collectivité de Chennevières/Marne « oublie » de consulter le personnel et ses représentants syndicaux, sur des décisions très importantes !

Les 3 structures d'accueil de la **Petite enfance**, 2 crèches et un multi-accueil seraient **confiées à un prestataire privé**.

Cela signifie que l'ensemble des agents (16 titulaires, 5 CDD et 18 assistantes maternelles) seraient **détachés auprès du prestataire privé, sur un CDI**, aussi longtemps que durera la délégation de service public !

**Cela est sensé être voté en Comité technique ce jeudi 21 janvier et n'a été annoncé au personnel (y compris les encadrants) que le lundi 11 janvier : 10 jours avant, sans aucune concertation !**

Tout d'abord, **la CFDT et la CGT s'opposent aux externalisations de principe**, sans étude préalable prouvant que cela serait une meilleure solution pour la collectivité, ses administrés et ses agents. Concernant les coûts, le prestataire est payé par la collectivité pour assurer une mission de service public et le fait que cela revienne moins cher à la collectivité reste à prouver.

**Mais surtout, cela fragilise la carrière professionnelle et les conditions de travail des fonctionnaires qui sont détachés : quelles seront leurs nouvelles garanties ?**

Suite à la **loi TFP** (Transformation de la Fonction Publique) n° 2019-828 du 6 août 2020 (article 76), **en cas d'externalisations**, le personnel peut être **détaché d'office** auprès du prestataire privé, avec **suppression des postes** au tableau des effectifs.

Cela veut dire qu'en cas de retour du fonctionnaire dans sa collectivité, il sera placé en surnombre car il n'y aura plus de poste pour lui !

**Pour les usagers**, les conditions d'inscriptions ne seront plus les mêmes : il y aura sans doute des **surcoûts** et les attributions de places ne seront plus faites sur les mêmes critères...

## **Aujourd'hui les crèches... et demain, quels services ?!**

**Cela peut vous arriver à tous, c'est pourquoi il est très important de vous mobiliser contre cette externalisation du service de la Petite enfance !**

**Les syndicats de Chennevières-sur-Marne demandent l'ouverture de négociations et le report de l'examen par le Comité technique de ce projet d'externalisation.**

**Syndicat Départemental CFDT Interco 94 / Val-de-Marne  
Fédération CGT agents Territoriaux du Val-de-Marne**

Maison des Syndicats – 11/13, Rue des Archives– 94010 Créteil Cedex  
Téléphone : 01 43 99 12 43 – Courriel : [interco94@interco.cfdt.fr](mailto:interco94@interco.cfdt.fr)